

RCS : BEZIERS Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01278 Numéro SIREN : 833 995 855 Nom ou dénomination : A LA MAISON

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2019 sous le numéro de dépôt 8185

Liasse 19 IS RS

le - 5 DEC. 2019

Sous le n° 2019 08 185
DGFiP N° 2033-A-SD 2019Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise <u>ALAMAISON</u>				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>PLACE PIERRE SEMARD LES HALLES MUNICIPALES 34500 BEZIERS</u>						
SIRET <u>8 3 3 9 9 5 8 5 5 0 0 0 2 4</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>13</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>						
				Exercice N dos le <u>13/11/2019</u>		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	15 360	012	15 360
		Autres *	014	2 940	016	1 580
	Immobilisations corporelles *		028	42 089	030	7 264
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	60 389	048	8 845
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	3 057	062	3 057
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	4 555	074	4 555
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	7 903	086	7 903
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	15 515	098	15 515
	Total général (I + II)		110	75 904	112	8 845
PASSIF				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	1 000
	Écarts de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	
	Réserves réglementées *				130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131	
	Report à nouveau				134	
	Résultat de l'exercice				136	(10 758)
	Provisions réglementées				140	
	Total I				142	(9 758)
	Provisions pour risques et charges				154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	8 725
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	57 745
	Produits constatés d'avance				174	
Total III				176	76 817	
Total général (I + II + III)				180	67 060	
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NCT-SD

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ALAMAISON pour l'exercice du 01/12/2017 au 31/12/2018 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan 67 059,67 Euros

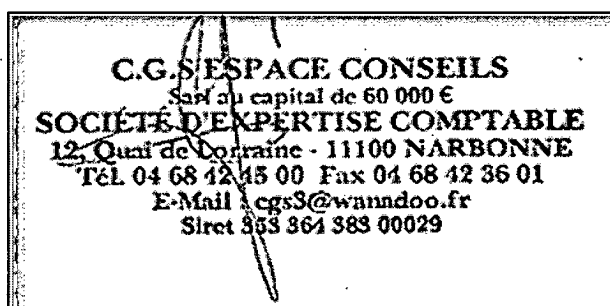
chiffre d'affaires 134 682,85 Euros

résultat net comptable -10 757,53 Euros

Fait à NARBONNE

Le 15/05/2019

Signature de l'Expert Comptable



Cabinet C.G.S. ESPACE CONSEILS

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise ALAMAISON Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 13/11/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	134 683		
	Production vendue	Biens	215		214			
		Services *	217		218			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *		224					
	Subventions d'exploitations reçues		226					
	Autres produits		230	163				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	134 846		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	57 085				
	Variation de stocks (marchandises) *		236	(3 057)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : 4 900)		242	33 530			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	551	244	1 085		
	Rémunérations du personnel *		250	41 758				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	4 760				
	Dotations aux amortissements *		254	8 845				
	Dotations aux provisions		256					
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259		262	879		
	Total des charges d'exploitation (II)					264	144 884	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(10 038)		
Produits financiers (III)		280	2	Charges financières (V)	294	382		
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))	347		300	339		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(10 758)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	10 758		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles *		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324					
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	339		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Détachements	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)			992				
	Créance due au report en arrière du déficit		346			350	2 647	
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	13 066

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2019

ALAMAI SON

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>ALAMAISON</u>						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	15 360	404		406	15 360	
	Autres	410		412	2 940	414		416	2 940	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	10 773	444		446	10 773	
	Installations générales agencements divers	450		452	22 985	454		456	22 985	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	8 330	474		476	8 330	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	60 389	494		496	60 389	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502	1 580	504		506	1 580	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	2 254	534		536	2 254	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	3 220	544		546	3 220	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	1 791	564		566	1 791	
TOTAL		570		572	8 845	574		576	8 845	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591				
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFIP N° 2033-D-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : ALAMAISON					Néant ☐ *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780			
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		960	13 066						
Total des déficits restant à reporter		970	13 066						
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381							
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380							
N° du centre de gestion agréé		388							
Montant de la TVA collectée		374	16 439						
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	9 868						
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	1 029						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398							
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397							

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: ALAMAISON Néant ☒ *

Exercice ouvert le: 04/12/2017 et clos le: 31/12/2018 Données en nombre de mois 1 3

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137
---	-----

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026					
Période de référence	024	/	/	160	/	/
Date de cessation	/	/				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 3 3 9 9 5 8 5 5

Dénomination de l'entreprise

ALAMAISON

Adresse (voie)

PLACE PIERRE SEMARD LES HALLES MUNICIPALES

Code postal

34500

Ville

BEZIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BERTOCCO Prénom(s) DIDIER
 Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 20
 Naissance : Date 26/12/1965 N° Département 11 Commune NARBONNE Pays
 Adresse : N° 9 AVE DU RUECH DE POUJOVOIE Voie 30 LOT LE DOMAINE DES CONDAIMINES
 Code Postal 34290 Commune COULOBRES Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 3 3 9 9 5 8 5 5

Dénomination de l'entreprise

ALAMAISON

Adresse (voie)

PLACE PIERRE SEMARD LES HALLES MUNICIPALES

Code postal

34500

Ville

BEZIERS

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SADE Experts-comptables Janvier 2019

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD 2019	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) 					
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le		04122017		et clos le 31122018	
Régime simplifié d'imposition				☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
ALAMAISON PLACE PIERRE SEMARD LES HALLES MUNICIPALES 34500 BEZIERS					
SIRET 8 3 3 9 9 5 8 5 5 0 0 0 2 4				Mét :	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Débits de boissons		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*		Bénéfice imposable à 28%	
				Déficit 13 066	
		Bénéfice imposable à 15%			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
				Nom / Adresse	
				N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☐ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
C.G.S. ESPACE CONSEILS 12, QUAI DE LORRAINE 11100 NARBONNE Tél: 04.68.42.45.00					
CGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)				Tél:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: 07052019 Lieu: BEZIERS	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Qualité et nom du signataire: Président DIDIER BERTOCCO	
				Signature:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						N° 2065 bis-SD 2019			
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)						ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD			
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)			
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
		2	3	4	5	6	7	8	
DIDIER BERTOCCO		20							
9 AVE DU PUECH DE POUJOLAT 30 LOT LE DOMAINE DES CONDAMINES		34290 COULOBRES							
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		42 359		MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾				MVLТ réalisée au cours de l'exercice					
				MVLТ restant à reporter					

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESN° 2067
(2019)Formulaire obligatoire (article 34 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ALAMAISONdu 04/12/2017Adresse PLACE PIERRE SEMARD LES HALLES MUNICIPALES 34500 BEZIERSau 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2018 . . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice . 2018 . . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire <u>DIDIER BERTOCCO</u> <u>Président</u>		À <u>BEZIERS</u> , le <u>07052019</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2019	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 12 au 31 / 12 ou au titre de l'année N Néant			
PME au sens communautaire x			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		2 647	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
43 782			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT + Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (13 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	15 360		15 360		15 360
Autres immobilisations incorporelles	2 940	1 580	1 360		1 360
Immobilisations corporelles	42 089	7 264	34 824		34 824
Immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISE	60 389	8 845	51 544		51 544
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises	3 057		3 057		3 057
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	4 555		4 555		4 555
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	2 740		2 740		2 740
Caisse	5 164		5 164		5 164
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	15 515		15 515		15 515
TOTAL GENERAL ACTIF	75 904	8 845	67 060		67 060

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (13 mois)		Néant	Variation
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)		1 000		1 000
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		-10 758		- 10 758
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES		-9 758		- 9 758
Dettes				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés		8 725		8 725
Autres dettes		68 092		68 092
Produits constatés d'avance				
DETTES		76 817		76 817
TOTAL GENERAL PASSIF		67 060		67 060

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (13 mois)		Néant		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	15 360		15 360		15 360
207000 Fonds commercial	15 360		15 360		15 360
Autres immobilisations incorporelles	2 940	1 580	1 360		1 360
201000 Frais d'établissement	780		780		780
201100 Frais de constitution	2 160		2 160		2 160
280100 Frais d'établissement		419	-419		- 419
280110 AMORTISSEMENT FRS ETABLISS		1 161	-1 161		- 1 161
Immobilisations corporelles	42 089	7 264	34 824		34 824
215000 Install. tech. mat. outil. indus.	10 773		10 773		10 773
218100 Install. gene. agenc. amenag. div.	22 985		22 985		22 985
218300 Materiel de bureau et informatique	3 100		3 100		3 100
218400 Mobilier	5 230		5 230		5 230
281500 Install tech. mat. outil. indust.		2 254	-2 254		- 2 254
281810 AMORTISSEMENT AGENCEMENT		3 220	-3 220		- 3 220
281830 AMORT MAT BUREAU		667	-666		- 666
281840 AMORTISS MOBILIER		1 124	-1 124		- 1 124
ACTIF IMMOBILISE	60 389	8 845	51 544		51 544
Actif circulant					
Marchandises	3 057		3 057		3 057
370000 STOCK MARCH	3 057		3 057		3 057
Autres créances	4 555		4 555		4 555
401000 Fournisseurs divers	374		374		374
409600 Fourn. crean. emb. & mat. a rendre	635		635		635
445660 TVA DEDUCTIBLE/B ET S	899		899		899
448700 Produits a recevoir	2 647		2 647		2 647
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	2 740		2 740		2 740
512100 CAISSE EPARGNE	2 738		2 738		2 738
512200 EXCEDENT PROFESSIONNEL	2		2		2
Caisse	5 164		5 164		5 164
530000 Caisse	5 164		5 164		5 164
ACTIF CIRCULANT	15 515		15 515		15 515
TOTAL GENERAL ACTIF	75 904	8 845	67 060		67 060

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (13 mois)	Néant	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 101300 Capital souscrit appelé verse	1 000 1 000		1 000 1 000
Résultat de l'exercice	-10 758		- 10 758
CAPITAUX PROPRES	-9 758		- 9 758
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés 401000 Fournisseurs divers	8 725 8 725		8 725 8 725
Autres dettes	68 092		68 092
421000 Personnel : rémunérations dues	2 510		2 510
431000 Sécurité sociale	1 018		1 018
437200 CAISSE RETRAITE	1 472		1 472
438600 Autres charges à payer	81		81
445510 Tva à décaisser	2 129		2 129
445620 TVA DEDUCTIBLE/IMMOB	481		481
448600 Autres charges à payer	2 658		2 658
455200 COMPTE COURANT DB	57 745		57 745
DETTES	76 817		76 817
TOTAL GENERAL PASSIF	67 060		67 060

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (13 mois)	Néant	Variation	%
	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises		134 683		N/S
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets		134 683	134 683	N/S

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue				
Autres Produits	163		163	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	134 846		134 846	N/S
Achats marchandises (y compris droits de douane)	57 085		57 085	N/S
Variation de stock (marchandises)	-3 057		- 3 057	N/S
Achats matières premières et autres approvisionnement				
Variation stock matières premières et autres approv.				
Autres achats et charges externes	33 530		33 530	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	1 085		1 085	N/S
Rémunérations du personnel	41 758		41 758	N/S
Charges sociales	4 760		4 760	N/S
Dotations aux amortissements	8 845		8 845	N/S
Dotations aux provisions				
Autres charges	879		879	N/S
Total des charges d'exploitation	144 884		144 884	N/S
RESULTAT D'EXPLOITATION	-10 038		- 10 038	N/S

Produits financiers	2		2	N/S
Produits exceptionnels				
Charges financières	382		382	N/S
Charges exceptionnelles	339		339	N/S
Résultat avant participation et IS	-10 758		- 10 758	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	134 848		134 848	N/S
Total des charges	145 605		145 605	N/S
RESULTAT NET	-10 758		- 10 758	N/S

Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier	4 900		4 900	N/S

Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (13 mois)	Exercice précédent 30/11/2017 (mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises		134 683	134 683	N/S
707010 VENTES 20%		29 703	29 703	N/S
707020 VENTES 10%		104 980	104 980	N/S
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets		134 683	134 683	N/S

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (13 mois)	Exercice précédent 30/11/2017	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres Produits	163		163	N/S
758000 Produits divers gestion courante	13		13	N/S
791000 Transferts de charges d'expl.	151		151	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	134 846		134 846	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	57 085		57 085	N/S
607000 Achats de marchandises	45 302		45 302	N/S
607100 Marchandise (ou groupe) a	11 783		11 783	N/S
Variation de stock (marchandises)	-3 057		- 3 057	N/S
603700 Variation stocks de marchandises	-3 057		- 3 057	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approv.				
Autres achats et charges externes	33 530		33 530	N/S
606110 EDF	4 268		4 268	N/S
606300 Fournit. entretien & petit equip.	10 447		10 447	N/S
606400 Fournitures administratives	361		361	N/S
612510 LEASING CUISINE	4 900		4 900	N/S
613200 Locations immobilières	5 084		5 084	N/S
613500 Locations mobilières	730		730	N/S
613501 LOCATION TPE	315		315	N/S
615200 Sur biens immobiliers	778		778	N/S
615600 Maintenance	230		230	N/S
616000 Primes d'assurance	980		980	N/S
622600 Honoraires	1 050		1 050	N/S
622700 Frais d'actes et de contentieux	30		30	N/S
623100 Annonces et insertions	3 068		3 068	N/S
624100 Transports sur achats	40		40	N/S
625100 Voyages et déplacements	5		5	N/S
625600 Missions	590		590	N/S
626000 Frais postaux et de télécomm.	77		77	N/S
626100 TELEPHONE	306		306	N/S
627200 Commissions & frais sur emprunts	225		225	N/S
627800 Autres frais & comm. prest. serv.	46		46	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	1 085		1 085	N/S
631200 Taxe d'apprentissage	10		10	N/S
631300 Part. employ. a form. prof. cont.	59		59	N/S
635110 Contribution économique territoriale	551		551	N/S
635800 Autres droits	465		465	N/S
Rémunérations du personnel	41 758		41 758	N/S
641100 Salaires appointements	41 758		41 758	N/S
Charges sociales	4 760		4 760	N/S
645000 Charges de secur. soc. et prevoy.	-9 964		- 9 964	N/S
645100 Cotisations urssaf	12 168		12 168	N/S
645200 Cotisations aux mutuelles	927		927	N/S
645300 Cotisations aux caisses retr.	4 130		4 130	N/S
645800 Cotisations aux autres org. soc.	146		146	N/S
649000 CICE	-2 647		- 2 647	N/S
Dotations aux amortissements	8 845		8 845	N/S
681110 Immobilisations incorporelles	1 580		1 580	N/S
681120 Immobilisations corporelles	7 264		7 264	N/S

	Exercice clos le 31/12/2018 (13 mois)	Exercice précédent 30/11/2017	Variation	%
Dotations aux provisions				
Autres charges	879		879	N/S
651000 Redevanc. concess. brev. licenc,...	174		174	N/S
651100 Redev. concess. brev, lic, marq,...	695		695	N/S
658000 Charges diverses gestion courante	10		10	N/S
Total des charges d'exploitation	144 884		144 884	N/S
RESULTAT D'EXPLOITATION	-10 038		- 10 038	N/S
Produits financiers	2		2	N/S
768000 Autres produits financiers	2		2	N/S
Produits exceptionnels				
Charges financières	382		382	N/S
661600 Intérêts bancaires & sur opér. banc	382		382	N/S
Charges exceptionnelles	339		339	N/S
671200 Penalités amendes fisc. & penales	339		339	N/S
Résultat avant participation et IS	-10 758		- 10 758	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	134 848		134 848	N/S
Total des charges	145 605		145 605	N/S
RESULTAT NET	-10 758		- 10 758	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier	4 900		4 900	N/S
612510 LEASING CUISINE	4 900		4 900	N/S

Annexes Legales 19**ALAMAISON****ANNEXE**

Période du 01/12/2017 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 15/05/2019

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 67 059,67 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -10 757,53 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/12/2017 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ALAMAISON

ANNEXE

Période du 01/12/2017 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 15/05/2019

1 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial		15 360		15 360	
Autres		2 940		2 940	
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels		10 773		10 773	
Install. générales, agencements divers		22 985		22 985	
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		8 330		8 330	
Immobilisations financières					
TOTAL		60 389		60 389	

ALAMAISON**ANNEXE**

Période du 01/12/2017 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 15/05/2019

2 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat ⁿ Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles		1 580		1 580
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels		2 254		2 254
Install. générales, agencem., aménagem. divers		3 220		3 220
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		1 791		1 791
TOTAL		8 845		8 845

ALAMAISON**ANNEXE**

Période du 01/12/2017 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 15/05/2019

3 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations				
TOTAL				

ALAMAISON

ANNEXE

Période du 01/12/2017 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 15/05/2019

4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ALAMAISON
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : PLACE PIERRE SEMARD
LES HALLES MUNICIPALES
34500 BEZIERS
R.C.S :

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2019

Le 30/06/2019,
à 14h,

Monsieur DIDIER BERTOCCO, détenant 20 parts sociales,

associés de la société **ALAMAISON**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur DIDIER BERTOCCO, préside la séance en qualité d'Associé possesseur de 20 actions

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître **une perte de -10 757,53 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant ressortir **une perte de -10 757,53 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-10 757,53 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-10 757,53 Euros**. Il passera ainsi de **0 Euros**, à la somme de **-10 757,53 Euros** après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

SAS A LA MAISON
HALLS DE BEZIERS
PLACE DUMAS
34600 BEZIERS